

**Mr. Jean-Laurent Bonnafé
Directeur Général
BNP Paribas
16, boulevard des Italiens
75009 Paris**

Montreuil, le 19/04/2016

Monsieur Bonnafé

L'Accord de Paris conclu à la COP21 fixe l'objectif international de « limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C au-dessous des niveaux pré-industriels et de poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C ».

Sponsor de la COP21, BNP Paribas a reconnu le consensus scientifique et politique selon lequel les efforts devaient permettre d'infléchir la courbe des émissions avant 2020¹. Les enjeux se situent donc autant dans les mesures qui seront adoptées que dans la date à laquelle elles seront adoptées et appliquées.

Concernant ces mesures, la science nous dit qu'il nous faut renoncer à exploiter 80% environ des réserves d'énergies fossiles, dont la quasi-totalité de celles de charbon. Depuis une déclaration en 2013 de scientifiques reconnus pour leur expertise sur les enjeux énergétiques et climatiques au niveau international², de multiples rapports ont été publiés avec la même conclusion : développer le secteur du charbon menace l'objectif des 2°C.

Un rapport de l'OCDE a démontré qu'à moins d'être équipée d'un dispositif de capture et de stockage du CO₂, toute nouvelle centrale à charbon est incompatible avec cet objectif, et ce, même s'il est fait usage des meilleures technologies³. Un autre, publié en décembre 2015 par Climate Action Tracker a montré que « *même sans aucune nouvelle construction, les émissions provenant de la production d'électricité à partir de charbon seraient en 2030 encore 150% supérieures à ce qui est cohérent avec les scénarios visant à limiter le réchauffement à 2°C au-dessus des niveaux pré-industriels* »⁴.

Or, non seulement le rythme de fermeture de centrales à charbon, pourtant en rapide croissance, ne suffit pas à compenser la construction de nouvelles centrales⁵, mais on compte aujourd'hui 2440 projets de nouvelles centrales, représentant un total de 1428GW⁶. Si ces centrales sont construites, les émissions provenant de la production d'électricité à partir de charbon dépasseront les niveaux requis de 400%⁷.

¹ <http://www.bnpparibas.com/actualites/presse/bnp-paribas-va-consacrer-15mds-au-financement-energies-renouvelables-renforcer-son>

² Statement by leading climate and energy scientists, "New unabated coal is not compatible with keeping global warming below 2°C", <http://www.europeanclimate.org/documents/nocoal2c.pdf>

³ *Aligning Policies for a Low-carbon Economy*, OECD, 2015, <http://www.oecd.org/environment/Aligning-Policies-for-a-Low-carbon-Economy.pdf>

⁴ *The Coal Gap: planned coal-fired power plants inconsistent with 2°C and threaten achievement of INDCs*, Décembre 2015, Climate Action Tracker :

http://climateactiontracker.org/assets/publications/briefing_papers/CAT_Coal_Gap_Briefing_COP21.pdf

⁵ Boom and Bust, Greenpeace, Sierra Club, CoalSwarm, Mars 2016 :

[http://sierraclub.org/sites/www.sierraclub.org/files/uploads-wysiwig/final%20boom%20and%20bust%202017%20\(3-27-16\).pdf](http://sierraclub.org/sites/www.sierraclub.org/files/uploads-wysiwig/final%20boom%20and%20bust%202017%20(3-27-16).pdf)

⁶ D'après Global Coal Plant Tracker

⁷ *The Coal Gap: planned coal-fired power plants inconsistent with 2°C and threaten achievement of INDCs*, Décembre 2015, Climate Action Tracker :

http://climateactiontracker.org/assets/publications/briefing_papers/CAT_Coal_Gap_Briefing_COP21.pdf

En plus d'accélérer le processus de retraite des centrales au charbon, la mesure la plus sûre et la plus évidente à prendre au plus vite afin de prévenir l'emballement du changement climatique est de ne plus planifier de nouvelles centrales à charbon et d'annuler toutes celles annoncées et pré-autorisées. Au niveau bancaire, il s'agit de s'engager à ne plus financer de manière directe et indirecte le développement du secteur du charbon.

Concernant les délais, nous n'avons que très peu de temps puisque l'Agence Internationale de l'Energie nous indique que nous avons d'ores et déjà virtuellement consommé tout notre budget carbone prévu pour les infrastructures énergétiques entre 2010 et 2035 et que toute nouvelle infrastructure énergétique construite après 2017 doit être zéro carbone si nous voulons avoir une chance raisonnable de rester sous l'objectif des 2°C. En 2015, BNP Paribas a adopté, au nom de la lutte contre les changements climatiques, des nouvelles politiques réduisant ses soutiens au secteur du charbon. Ces mesures, saluées par les Amis de la Terre France, constituent un premier pas vers la fin des financements à ce secteur, mais restent très insuffisantes pour répondre à l'urgence climatique. Non seulement elles maintiennent une grande part des soutiens de la banque au charbon, mais elles n'empêchent pas BNP Paribas de pouvoir toujours soutenir le développement de ce secteur, en contradiction totale avec ce que la science exige.

BNP Paribas peut ainsi toujours financer directement de nouveaux projets de centrales à charbon dans les pays autres que ceux dits à hauts-revenus par la Banque mondiale - soit plus de 93% du marché du charbon. Mais surtout, elle peut toujours financer les entreprises qui développent de nouveaux projets charbon partout dans le monde, y compris celles figurant parmi les 50 entreprises avec le plus de nouvelle capacité charbon de prévue – ensemble, elles totalisent plus de 660GW⁸.

Pour répondre à l'urgence climatique, BNP Paribas doit :

- mettre un terme à ses financements de projets de centrales à charbon partout dans le monde ;
- ne plus financer les entreprises qui continuent d'investir dans l'extraction de charbon, la production d'électricité à partir de charbon, ou la construction d'infrastructures de transport et de distribution liées au marché du charbon ;
- ne plus financer les entreprises minières pour qui le charbon compte pour plus de 30% de leur chiffre d'affaire et les entreprises productrices d'électricité pour qui le charbon compte pour plus de 30% de leur capacité de production totale (en MW) ;
- ne plus financer les entreprises qui consomment, ou achètent et vendent sur le marché plus de 20 millions de tonnes de charbon par an.

Nous appelons BNP Paribas à se saisir de l'opportunité de son Assemblée générale le 26 mai 2016, pour annoncer l'adoption de telles mesures, à commencer par l'arrêt de ses soutiens aux entreprises qui n'ont pas annoncé publiquement l'arrêt de leurs investissements dans des nouvelles mines, centrales et infrastructures liées à la production de charbon.

Annouer ces mesures renforcerait la position de BNP Paribas comme une des grandes banques internationales les plus avancées en matière de lutte contre les changements climatiques. Au contraire, ne pas le faire discréditerait la volonté de la banque d'aligner ses financements avec un scénario 2°C et de pousser ses clients à se diversifier.

Nous nous mobiliserons publiquement en amont de Rolland Garros afin de rappeler nos demandes. Puis nous intensifierons la mobilisation dès l'issue de cette Assemblée Générale si BNP Paribas n'annonce pas de telles mesures.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Bonnafé, l'expression de nos sentiments distingués.

Les Amis de la Terre France

⁸ Selon Global Coal Plant Tracker